INFORMATIONS

DÉFENSE ET PROTECTION

Les terrains militaires sont, sans conteste, des sites exceptionnels pour la faune et la flore qu'ils abritent. Ils constituent des refuges précieux sur de vastes superficies pour de nombreuses espèces d'oiseaux rares et menacés en France, de nombreux insectes et aussi pour des espèces végétales qui trouvent ici des conditions propices à leur épanouissement.
Cette situation exceptionnelle tient au fait que les terrains militaires ne sont pas cultivés : pas de labours, de traitements chimiques, pesticides et phytocides qui ont appauvri la diversité de nos campagnes. Ils sont épargnés par l'urbanisation, l'industrialisation et l'exploitation agricole intensive. Ils ont néanmoins bénéficié d'un entretien minimal suffisant pour éviter leur évolution vers un stade forestier.

Que fait l'Armée ?

Une grande partie des terrains de manoeuvres et des camps nationaux a été incluse dans l'inventaire des ZNIEFF (45000 ha : 17% de l'ensemble des terrains). Le constat de leur richesse naturelle conduit le Ministère de la Défense à promouvoir une gestion de son domaine plus respectueuse. Chaque terrain de manoeuvres fait l'objet de consignes strictes destinées à la préservation du milieu naturel. La circulation des véhicules à roues ou chenillés est limitée à des chemins aménagés, les zones de bivouac sont réglementées dans leur utilisation, les tirs sont restreints*, les déplacements limités.

L'armée de terre mène des actions diversifiées : reboisements, lutte contre l'incendie.
La marine nationale est responsable de la lutte contre la pollution en mer et surveille les pêches.

Bien sûr des sociétés de chasse militaires assurent la «gestion cynégétique» des territoires. Elles invoquent comme les autres les dégâts aux cultures et une «régulation» nécessaire. Elles agrainent aussi par camions (on a les moyens et on a bon coeur !). C'est le côté négatif...

*ils peuvent être nourris ou sporadiques

Les partenaires.

Espaces Naturels de France

(Fédération des Conservatoires Régionaux) protègent, en 1999, 36000 ha de terrains militaires sur près de 1100 sites.

Les Parcs Naturels Régionaux travaillent aussi avec l'Armée : une grande majorité des PNR (plus de 60 %) est concernée par la présence de terrains militaires.

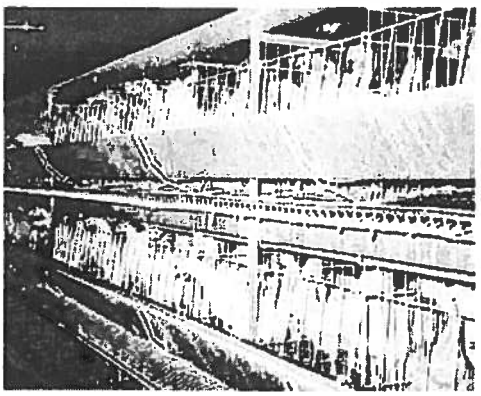
A LIRE : La plaquette «Défense et Protection de la nature» éditée par le Ministère de la Défense en juillet 2000.
www.defense.gouv.fr

Gérard BAUDRY

ABÉCÉDAIRE

A ALSACE L'eusses-tu cru ?

Le choix du groupement des producteurs d'œufs régionaux, avec la complicité de la grande distribution, est fait : pérenniser et renforcer la filière des oeufs de cages-batteries d'Alsace. Le Préfet a autorisé M. Hege à Riedseltz et Steinseltz, à détenir 211 000 poulettes en cages, destinées à la ponte. M. le Sous-Préfet, présidant le Comité Départemental d'Hygiène, dit que » les poulettes ne se plaignent pas ». Au niveau économique, le rapport Evette, sur la surproduction en filière oeufs, ne fait pas le poids face au groupe LUSTUCRU dont fait partie le groupement Bureland, et face à la grande distribution.



Source : Anne Vonesch Alsace-Nature n° 41 18 rue du 22 novembre 67000 Strasbourg.

D Désertification rurale

Elle concerne aussi la faune. Pourquoi ? L'agriculture a détruit le milieu naturel par les pesticides et la suppression du bocage. Donc les animaux trouvent plus facilement à manger en ville : poubelles débordantes, de la bonne herbe sur les nombreuses pelouses, des haies autour des maisons dans les zones résidentielles, avec des baies appétissantes, des abris plus nombreux et des habitants compatissants qui parfois les nourrissent...On dénombre 3000 renards dans le centre de Londres. De quoi chasser pour le prince Charles ! Palsembleu ! What do we eat this evening, Mummy ?.